



DIPLÔME D'ÉTAT

AIDE-SOIGNANT

(PARCOURS PARTIEL)

Durée de la formation : 1 an

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Au sein d'une équipe, l'aide-soignant contribue à la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes et participe à des soins visant à répondre aux besoins d'entretien et de continuité de la vie de l'être humain et à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne.

Les principales missions de l'aide-soignant :

L'aide-soignant accompagne les personnes dans la réalisation des activités de la vie quotidienne et réalise les soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie. Il contribue à leur bien-être et à leur faire recouvrer, dans la mesure du possible, leur autonomie.

Il travaille en collaboration et sous la responsabilité d'un infirmier, le plus souvent, au sein d'une équipe pluri-professionnelle et participe aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

- Semaines au CFA avec obtention de l'AFGSU
- Semaines en milieu professionnel

RECRUTEMENT

Être titulaire d'un :

- Bac Pro ASSP ;
- Bac Pro SAPAT ;
- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale ;
- Mention Complémentaire Aide à Domicile ;
- Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique

UNITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA) PROPOSANT CETTE FORMATION

Lycée des Métiers Marie Curie
64, Boulevard Eugène Réguillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 78 54 20 07
<http://lp-marie-curie-villeurbanne.elycee.rhonealpes.fr>



PLUS D'INFOS
<http://cfa.ac-lyon.fr/site>



CONTENU DE LA FORMATION

LES MODULES*

- Module 2 : L'état clinique d'une personne
- Module 3 : Les soins
- Module 5 : Relation - Communication
- Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers
- Module 8 : Organisation du travail

* les modules proposés dépendent du profil du candidat

DÉBOUCHÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité en milieu hospitalier ou extra hospitalier, dans le secteur médical, médico-social ou social.

POURSUITE D'ETUDES

- Épreuves de sélection pour l'entrée en institut de formation en soins infirmiers (sous conditions).